

Conseil national de recherches Canada

Administrative Services and Property Management Branch

Direction des services administratifs et gestion de l'immobilier



Addendum / Addenda

No./N ^O		
1		

Project Description / Description de projet						
MON - Réfection de la toiture						
Solicitation No./ No de sollicitation	Project No./N ^O de	projet	W.O. No./N ^O d'ordre de travail			
15-22043	MON-15-051	15				
Project Engineer / Ingénieur de projet			Date			
Albert Kouame Ing.			2015-07-14			
Notice: This addendum shall form part of the tender documents and all conditions shall apply and be read in conjunction with the original plans and specifications.		Nota: Cet addenda fait partie intégrale des dossiers d'appel d'offres; toutes les conditions énoncées doivent être lues et appliquées en conjonction avec les plans et les devis originaux.				

- 1- La date de fermeture est reportée au 11 Août 2015 à 14h au 6100 Royalmount et la dernière date pour émettre un addenda sera le 4 Août 20154
- 2- Les mesures exactes ont été prises sur place durant les visites de chantier. Au besoin, les entrepreneurs qui ont déjà participé aux visites peuvent prendre un rendez-vous à cette fin.
- 3- Les détails manquants ont été ajoutés. Veuillez voir les plans modifiés LA-14723-A-101 et LA-14723-A-106
- 4- Les travaux de la phase 1 et la phase 2 sont déjà clairement indiqués avec les couleurs différentes et indication de la phase sur chaque bassin.
- 5- Installer les drains tel que montré clairement sur le plan détail1 du plan A-106
- 6- Les travaux mécaniques et électriques montrés sur le toit partiel détail 2 du plan A-101 ne font plus partie de ce projet
- 7- Tel que vu à la visite de chantier l'entrepreneur devrait dévisser et revisser les supports de câblage qui sont accrochés sur les parapets afin d'effectuer les travaux sur les parapets. Les débranchements des sources électriques si nécessaires seront effectués par l'électricien du client. Ces travaux seront coordonnés sur place.
- 8- Au devis spécifique page 7 de 12 article 2.5.1.3 devrait plutôt lire produit acceptable : Elastophène SP2.2
- 9- Le prix à soumettre dans « 1.3 offre de prix » est le prix de la phase 1.

Page 7 de 12

Projet nº: LA-14 723

2.5 Membrane

- .1 Feuille de base pour les relevés des parapets : feuilles préfabriquées, conformes à la norme CAN/CGSB-37.56-M, 9^e ébauche constituées d'une armature en voile de verre et de bitume modifié SBS :
 - .1 Surfaces supérieures: Film de plastique thermofusible
 - .2 Surfaces inférieures : Autocollante
 - .3 Produit acceptable : Elastophene SP 2.2 de Soprema AD-
- .2 Feuille de finition (parties courantes, relevés et parapet) : feuille préfabriquée, conforme à la norme CGSB 37-GP-56M-80, élastomère, styrène-butadiène-styrène (SBS), renforcée de polyester non tissé, ayant une masse surfacique de 250 g/m².
 - .1 Type 1, pose en adhérence totale;
 - .2 Catégorie A surface de granule, couleur au choix de l'Architecte;
 - .3 Classe 2 robuste;
 - .4 Surface inférieure : protégée par un film plastique thermofusible;
 - .5 Produit acceptable : Sopralène Flam 250GR de Soprema.

2.6 Isolant à profil de drainage

.1 Isolant à profil effilé (pente 1:100) pour la réalisation de pente de drainage de toiture et dos d'âne en polyisocyanurate, tel que E'NRG'Y de Johns Manville.

2.7 Isolant de polyisocyanurate

.1 Pour le système d'étanchéité de la toiture : Deux (02) couches de 2x38mm, 175 KPa (25 lb/pi²) de résistance à la compression minimum tel que ENRGY de Johns Manville.

2.8 Adhésifs

.1 Adhésif uréthane bicomposante à faible expansion DUOTACK de Soprema

2.9 Solins et garnitures métalliques

.1 Tôles d'acier galvanisé, selon la norme ASTM A 653/A 653M, calibre 22, formées et pliées en longueurs maximum pratiques avec joints uniformément équidistants. Tous les coins seront à onglets et tous les joints refermés et scellés. Tous les solins apparents seront pré-peints, de couleur au choix du client.



